

Résolution sur les libertés universitaires et les violences au Proche-Orient

- Attendu l'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ) du 26 janvier 2024, ordonnant six mesures conservatoires dans l'[Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza \(Afrique du Sud c. Israël\)](#);
- Attendu les appels innombrables de la communauté internationale à un cessez-le-feu par toutes les parties, dont l'[appel d'Amnistie internationale à un cessez-le-feu immédiat](#), qu'elle considère une [condition sine qua non pour appliquer les mesures conservatoires](#) et mettre fin au risque de génocide;
- Attendu que, selon l'arrêt de la CIJ, la poursuite des livraisons d'armes à Israël constituerait des crimes de guerre, et doit, selon des [experts de l'ONU](#), cesser immédiatement;
- Attendu l'appel unifié des universités palestiniennes du 29 novembre 2023 « [Ne restez pas silencieux face au génocide israélien en cours](#) » qui demande à la communauté internationale d'exiger un cessez-le-feu immédiat, la protection des 2,3 millions de civils à Gaza, l'entrée de l'aide humanitaire et le respect du droit à l'éducation et la protection des libertés universitaires;
- Attendu l'éduocide en cours à Gaza, soit l'annihilation délibérée et systématique du système d'éducation postsecondaire de Gaza, de même que la destruction de ses écoles, bibliothèques, et archives, telle que rapportée par d'innombrables organisations et acteurs internationaux, dont la coalition universitaire transnationale [Scholars Against the War on Palestine](#) (SAWP), le 23 février 2024;
- Attendu le mouvement global de dénonciation des actes d'Israël à l'égard des civils palestiniens;
- Attendu le programme discriminatoire et inadéquat de visas canadiens à l'intention de la population de Gaza;
- Attendu l'initiative québéco-canadienne d'accueil et de financement d'étudiant·e·s et de professeur·e·s palestinien·ne·s Palestinian Students and Scholars at Risk (PSSAR);
- Attendu que l'UdeM est membre du réseau international d'universités d'accueil pour chercheurs et chercheuses en danger, Scholars at Risk (SAR);

Il est résolu :

- Que le SGPPUM exprime son entière solidarité avec le peuple de Palestine;
- Que le SGPPUM en appelle à un cessez-le-feu immédiat à Gaza;
- Que le SGPPUM dénonce la vente d'armes à Israël, incompatible avec l'arrêt de la CIJ;
- Que le SGPPUM exige que soit révisé le programme fédéral de visa à l'intention des Palestinien·ne·s ;
- Que le SGPPUM condamne vigoureusement l'éducicide en Palestine et appuie l'initiative Palestinian Students and Scholars At Risk (PSSAR) et le programme Scholars At Risk (SAR);
- Que le SGPPUM appelle au boycott des universités israéliennes complices des crimes de guerre israéliens, jusqu'à ce qu'Israël se conforme à toutes ses obligations en droit international.

Les « attendu » font partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité